

JOUEUR	HD/CR	Départ: Date										Heure						Compétition						
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	OUT	10	11	12	13	14	15	16	17	18	IN	OUT	TOTAL	HCP
TROUS																								
PAR handicap																								
Coups																								
Best net score																						Total préc.		
Signature du joueur		Signature marqueur					Parcours						SSS: Tour:						Total gén.					

L'ÉTIQUETTE

Nous vous souhaitons une cordiale bienvenue sur notre parcours ainsi qu'une agréable journée. Nous vous remercions de bien vouloir respecter les quelques règles élémentaires suivantes de l'étiquette.

Tenue vestimentaire

- Les blue jeans ne sont pas autorisés.
- Les T-shirts sans col ne sont pas autorisés.
- La longueur des bermudas doit se situer au maximum à 10 cm au dessus du genou.

Soins au terrain

- Les coups d'essai ne sont pas autorisés sur les départs.
- Nous vous prions de replacer vos divots, de relever vos pitchs et de ratisser les bunkers.
- Aux alentours des greens, il est strictement interdit de passer avec votre chariot sur les colliers de green et de passer entre un bunker et un green.

Respect des règles de Golf

- Nous vous remercions de bien vouloir appliquer strictement les règles du golf du R&A Golf Club of St Andrews, même en partie amicale.
- Laissez les flights plus rapides dépasser!
- Si vous avez pris du retard, laissez passer la partie qui vous suit.

Nous vous remercions de nous aider à lutter contre le jeu lent en suivant ces quelques conseils:

- Pensez au club que vous désirez utiliser pour votre prochain coup déjà en marchant.
- Marchez rapidement d'un coup à l'autre, mais prenez le temps pour jouer.
- Lorsque vous êtes au green, placez votre chariot en direction ou près du prochain départ, jamais devant le green.
- Notez vos scores sur le prochain départ.

RÈGLES LOCALES

1. Les hors limites

- Ils sont définis par des piquets blancs et/ou des lignes blanches le mur et la barrière au trou no 4. Pas de dégagement sans pénalité du mur/barrière.
- Les filets de protection et ses poteaux le long des trous no 9, 11, 12, 14, 15. Pas de dégagement sans pénalité des filets/poteaux.
- Le treillis et ses poteaux entourant l'installation de traitement des eaux au trou no 9, 11 et 12. Pas de dégagement sans pénalité du treillis/poteaux.
- La rive sud du lac au trou no 10
- La rive droite de la rivière longeant le trou no 15

2. Zone écologique

La zone écologique à droite des trous 4 et 8 est une zone écologiquement sensible. **Il est interdit d'y pénétrer.** Si une balle tombe dans cette zone, ou s'il y a évidence raisonnable qu'elle y soit perdue, le joueur procède selon la Règle 26.1.

3. Obstructions amovibles

- Les pierres dans les bunkers, R. 24.1
- Les piquets et les chaînes de délimitation (excepté les piquets blancs)

4. Obstructions inamovibles

- Le chalet au départ du trou no 1. Si vous avez la certitude que votre balle y est perdue sous la construction, une balle de substitution peut être droppée au plus près de l'endroit où elle est entrée. Règle 24-2b.

- Les arbres avec tuteurs
- Les jeunes plantations dont la hauteur est égale ou inférieure à 2 longueurs de driver.
- Les chemins aménagés. Tous les autres chemins ou traces laissées par des véhicules font partie intégrante du parcours.
- Le filet de protection et ses poteaux au départ du trou no 1

5. Obstacles d'eau

- Aux trous 7 et 10, toute balle perdue dans l'obstacle d'eau bordant le green pourra, en plus des possibilités offertes par la Règle 26 être droppée, avec 1 coup de pénalité, dans la dropping-zone (DZ) prévue à cet effet.
- Trou no 10. Cet obstacle se trouve dans une zone sensible, il est interdit d'y pénétrer et d'y jouer.

6. Instruments optiques

L'utilisation d'instruments pour mesurer exclusivement les distances est autorisée.

7. Informations générales

- Les marqueurs rouges indiquent 150 m jusqu'à l'entrée du green.
- Les marqueurs bleus indiquent 200 m jusqu'à l'entrée du green.
- Les marqueurs verts indiquent 135 m jusqu'à l'entrée du green.
- Les marqueurs blancs indiquent 100 m jusqu'à l'entrée du green.

